



Question sur la pension alimentaire

Par **jimika**, le **06/10/2008** à **19:03**

Bonjour,

A qui de droit, Moi j'ai deux enfants du même père, un habitant avec son père et l'autre avec moi. Moi et le père sommes les deux sûrs de l'aide sociale. Ma question est si moi je me trouve un travail, je serai-tu obligé de lui payer une pension alimentaire ?

Par **Visiteur**, le **06/10/2008** à **19:37**

Non, il n'a pas droit à une pension, mais votre enfant, lui, y a droit.
Le juge peut en fixer le montant en fonction de vos revenus.